



*Le garde des Sceaux ne cesse  
d'entraver les activités mises en place  
pour les personnes détenues !  
La CGT IP dit STOP !*

Malgré la décision du Conseil d'Etat du 19 mai dernier<sup>1</sup>, force est de constater que le Garde des Sceaux persiste à contribuer à la diffusion, auprès de l'opinion publique, d'informations parcellaires si ce n'est mensongères s'agissant des questions pénitentiaires, et notamment des activités.

Visiblement, piétiner les missions et compétences des personnels pénitentiaires, qui construisent pourtant des projets d'activités dans l'optique de réinsertion des personnes placées sous main de justice, ne suffisait pas. Il décide désormais de remettre en cause le bien-fondé d'activités élaborées par des professionnels de santé et validées par des magistrats de l'application des peines.

Rappelons également que toutes les permissions de sortir et toutes les activités s'inscrivent systématiquement dans un processus validé à chaque échelon et parfois co-financé : administration pénitentiaire dans son ensemble, autorité judiciaire, partenaires institutionnels...

En mettant en cause publiquement et systématiquement leur opportunité, le Ministère de la Justice se fait sciemment le relais d'organisations syndicales qui carburent à la polémique du mensonge et le porte parole de toute une partie de la classe politique qui considère les questions pénales et pénitentiaires comme un levier magique pour exister.

Les événements de l'été sont nombreux et s'enchaînent à un rythme étourdissant et les prises de paroles de M. Darmanin n'ont fait que confirmer son opportunisme :

- PS à Nantes, en Savoie annulée par l'administration malgré un accord du JAP et une décision de justice
- Pressions, menaces et report d'une PS surf à visée thérapeutique au sein de l'établissement de Rennes Vezin
- annulation de la visite de l'établissement de Nîmes, pourtant l'un des établissements les plus touchés par la surpopulation carcérale au prétexte d'une prétendue table de massage présente
- annulations à bas bruit de bon nombre d'activités pour des motifs budgétaires.

**Puisque notre ministre persiste et signe, la CGT IP, organisation majoritaire de toute une jambe de l'administration pénitentiaire, et l'ensemble des personnels qu'elle représente le font aussi....**

---

<sup>1</sup> [Activités en détention: le CE remet à sa place le Ministre de la Justice – CGT insertion probation](#)

**L'emprisonnement n'est qu'une privation de la liberté d'aller et venir. La détention n'a pas pour vocation d'y ajouter le châtement et la perte de dignité humaine. Pas plus, de favoriser l'exclusion et la précarité, ou de priver les personnes prises en charge de toute perspective de réintégrer la société.**

**L'intérêt des victimes, instrumentalisé à l'envi par nos décideurs, ne s'arrête pas à la dureté du traitement infligé aux auteurs. Dans un Etat de droit, on ne résoud pas la souffrance par une souffrance encore plus forte. Dans un Etat de droit, on s'assure que chacun .e puisse retrouver sa place dans la société. Dans un Etat de droit, la justice doit s'atteler à rétablir les inégalités, pas à les creuser.**

**Les missions de l'administration pénitentiaire sont bien, outre la garde, celles de la réinsertion des personnes confiées et de la lutte contre les effets désocialisants de l'incarcération. Lutter contre les effets désocialisants c'est aussi la mise en place et l'existence d'activités à visée culturelles, sportives, thérapeutiques, s'inscrivant dans une visée sociale dont les personnels intervenant auprès de la population pénale ont toute compétence à en définir le bien fondé, le cadre et le déroulé.**

**Alors qui est provocant avec qui ?**

Pour répondre à des desseins sur lesquels la CGT IP n'a jamais été dupe, le Garde des Sceaux préfère emboliser les établissements pénitentiaires au bord de l'implosion. Il méprise l'ensemble des personnels travaillant auprès de la population pénale. Il méconnaît les missions des personnels que qu'il devrait pourtant défendre.

L'ensemble des personnels exercent leurs missions avec un investissement et un sens du service public sans faille, malgré le manque de moyens à disposition. Malgré cela, par ses prises de position, motivées uniquement par pur calcul politique, notre plus haut représentant choisit sciemment de participer à la destruction du service public de la justice, du service public pénitentiaire et plus encore, à celui des SPIP.

**A l'heure où l'actuel gouvernement demande la confiance de l'assemblée nationale, cela fait bien longtemps que le Ministre de la Justice a perdu celle des personnels des SPIP.**

**Mobilisé.e.s depuis mai dernier, ils.elles continueront à faire entendre leurs messages le 9 octobre de lors de notre manifestation nationale à Paris.**

**Nous sommes toutes et tous attaché.es à la prise en charge globale des personnes et à leur accompagnement socio-éducatif. Nous sommes toutes et tous attaché.e.s à favoriser l'insertion des personnes confiées et à conduire des actions de lutte contre les effets désocialisants de l'incarcération. La CGT IP et les personnels seront le rappeler chaque fois que nécessaire car nous ne lâcherons rien.**

Montreuil, le 8 septembre 2025